



Sergent Chef Quentin DE VEYLDER
Membre De la CAP des SPP de catégorie C
Du SDIS 59

Au

Colonel Gilles GRÉGOIRE
Directeur Départemental
Du SDIS 59

Lille, le 28 avril 2015.

Objet : Réaffectation des postes d'adjudants

Mon colonel

La CGT a récemment été interpellée par des agents soucieux de savoir comment avait été organisée la réaffectation de quelques postes d'adjudants.

En effet, certains agents, ayant choisi un poste lors de la « grande messe » du 10 mars 2015, ont, en aval, fait part de leur désistement.

A ce jour, aucune information n'a été communiquée. Or dans le cadre de la transparence affichée lors des réunions de comité de suivi « filière », il est acté que, d'une part, le personnel doit être informé de ce type d'événement, d'autre part, que les représentants du personnel doivent être associés aux décisions prise par l'administration.

Dans ce cas précis, et comme nous l'avons prévu collectivement avec l'ensemble des instances syndicales et administratives, ces postes auraient dû être reportés à l'année prochaine, dans un souci d'équité, sauf à réorganiser une nouvelles grande réunion des nommables.

Notez que la CGT ne se prononce pas sur la décision qu'à prise l'administration, consciente de la difficulté de mettre en place une telle démarche.

Cependant, à minima, nous attendons de votre part, la plus grande transparence concernant les critères qui ont guidés vos choix sur tel ou tel agent pour remplacer les désistements, eut égard à notre rôle dans le comité de suivi, ainsi que les noms des agents qui se sont rétractés et ceux qui ont pris leur place, dans le cadre de nos mandats en CAP.

Conscient de l'intérêt que vous porterez à notre demande, veuillez agréer mon colonel, nos salutations respectueuses.

Quentin DE VEYLDER